



OAP Centre-village

Etat actuel *(rappel diagnostic)*

Une image routière : Large gabarit de la voie - Traitement de sol enrobé - Peinture au sol

Des cheminements et continuités piétonnes peu satisfaisants

Des espaces publics de rencontre peu attrayants : place du village, espace patinoire.

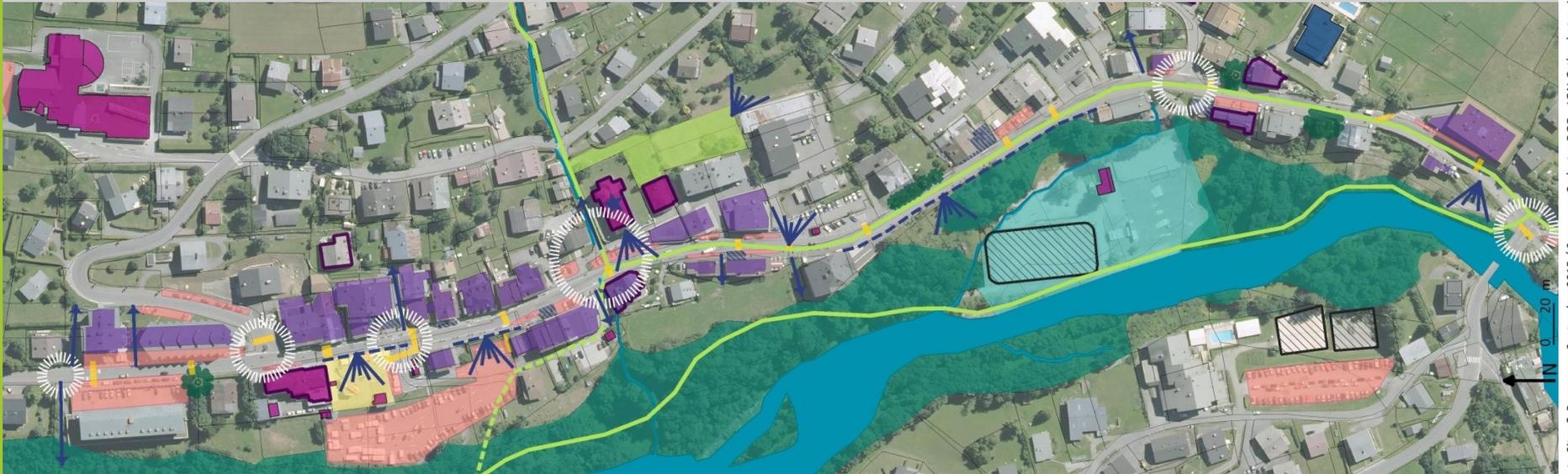


Enjeux

- **Amélioration des espaces piétonniers et de rencontre**
- **Atténuation de l'image routière**
- **Mise en valeur paysagère de la traversée en s'appuyant sur les patrimoines (bâti, paysagers)**

Etat actuel (rappel diagnostic)

Composante bâtie	Composante naturelle	Perceptions visuelles	Espace public de rencontre	Fonctionnalités	Entrée de ville et carrefour à marquer et valoriser
<ul style="list-style-type: none"> Equipement public Commerce Hôtel Patrimoine bâti 	<ul style="list-style-type: none"> Cours d'eau Ripisylve du Bon Nant et bois Arbre isolé repère dans la traversée Alignement d'arbres 	<ul style="list-style-type: none"> Ouverture paysagère Linéaire de vue Echappée visuelle latérale Point d'appel du regard 	<ul style="list-style-type: none"> Place Jardin Samivel Espace patinoire Terrain de sport 	<ul style="list-style-type: none"> Stationnement Terrasse commerciale Passage piéton Itinéraire GR Itinéraire PDIPR 	<ul style="list-style-type: none"> Entrée de ville et carrefour



Objectifs

- Requalifier le centre-village : ses espaces publics de rencontre, de circulations et de stationnements
- Améliorer son fonctionnement en redonnant de la place aux piétons
- Mettre en œuvre un projet qualitatif, global et cohérent sur l'ensemble de la traversée du centre-village

Principes d'aménagement

Images de référence :



La Chapelle d'Abondance – Source CAUE 74



Cruseilles – Source Atelier UO

- Limiter l'emprise de la voie à 6m
- Réaliser des espaces piétonniers
 - continus, confortables, avec un traitement qualitatif (ex. : pierre, béton), de part et d'autre de la voie (lorsque cela est possible).
 - intégrant les terrasses et devantures commerciales.
- Aménager qualitativement la place du village, lieu d'échange, de rencontre et de partage au centre-village, en lien avec l'appel à projet.
- Aménager des traversées piétonnes ou plateaux traversant, qui
 - rythment la traversée,
 - affirment et sécurisent les parcours piétons (transversalités),
 - mettent en valeur certains lieux (église, place du village) ou intersections avec des chemins piétons (vers réserve naturelle, Via Montjoie...),
 - intègrent (le cas échéant) les arrêts de bus/navettes
- Qualifier les espaces de stationnement « minute » le long de la traversée (murets, d'îlots plantés...)

Principes d'aménagement

Repérage

-  Equipement public
-  Commerce
-  Hôtel
-  Patrimoine bâti
-  Jardin Samivel
-  Arrêts de bus

Traversée du village

-  Entrée à marquer et qualifier
-  Rue (6m de large)
-  Place du village à aménager
-  Placette, carrefour, traversée à composer en affirmant la place du piéton (intégrer, le cas échéant, les arrêts de bus)
-  Trottoir continu, confortable, qualitatif, intégrant, le cas échéant, les terrasses et stationnements minute

 Terrasses à intégrer aux espaces piétonniers

-  Chemin à matérialiser et qualifier
-  Chemin à rechercher
-  Amélioration de l'accès visuel et physique aux Loyers

Stationnements

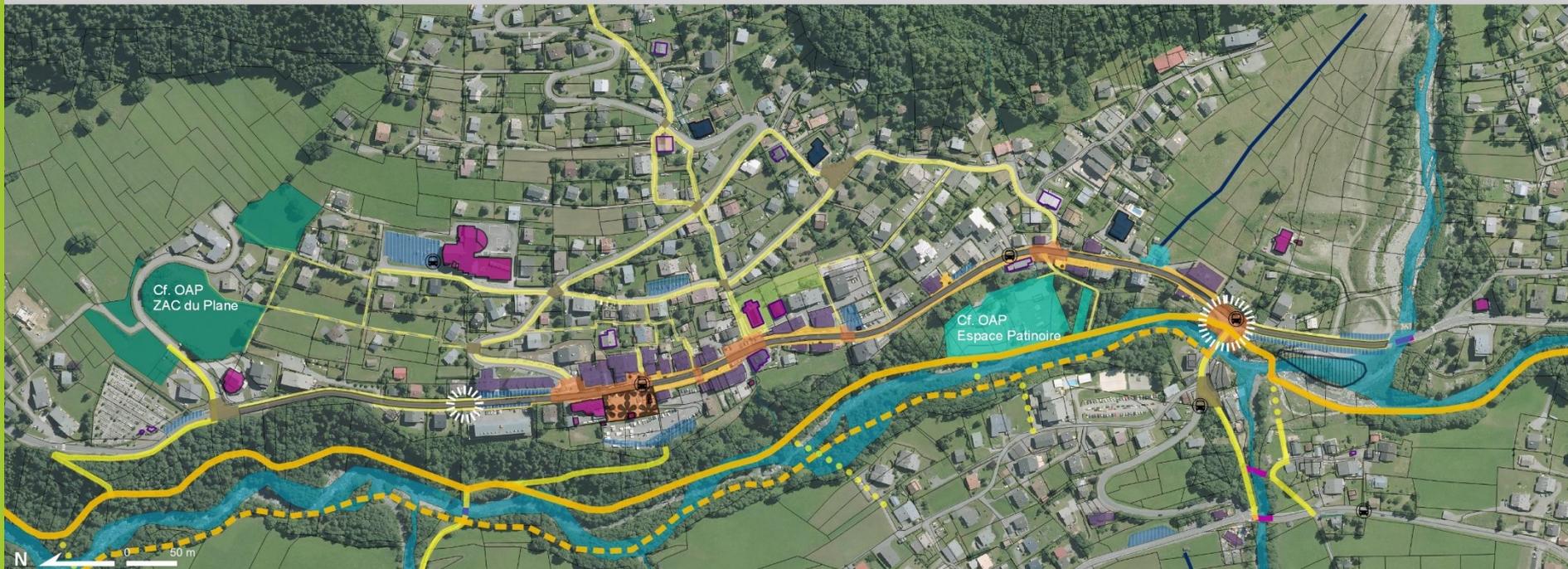
-  Stationnement à qualifier
-  Projet en lien avec les travaux du Nant Armancette
-  "Poche" de stationnement

Lien autres secteurs d'OAP

-  Plane
-  Patinoire

Déplacements doux hors centre-village

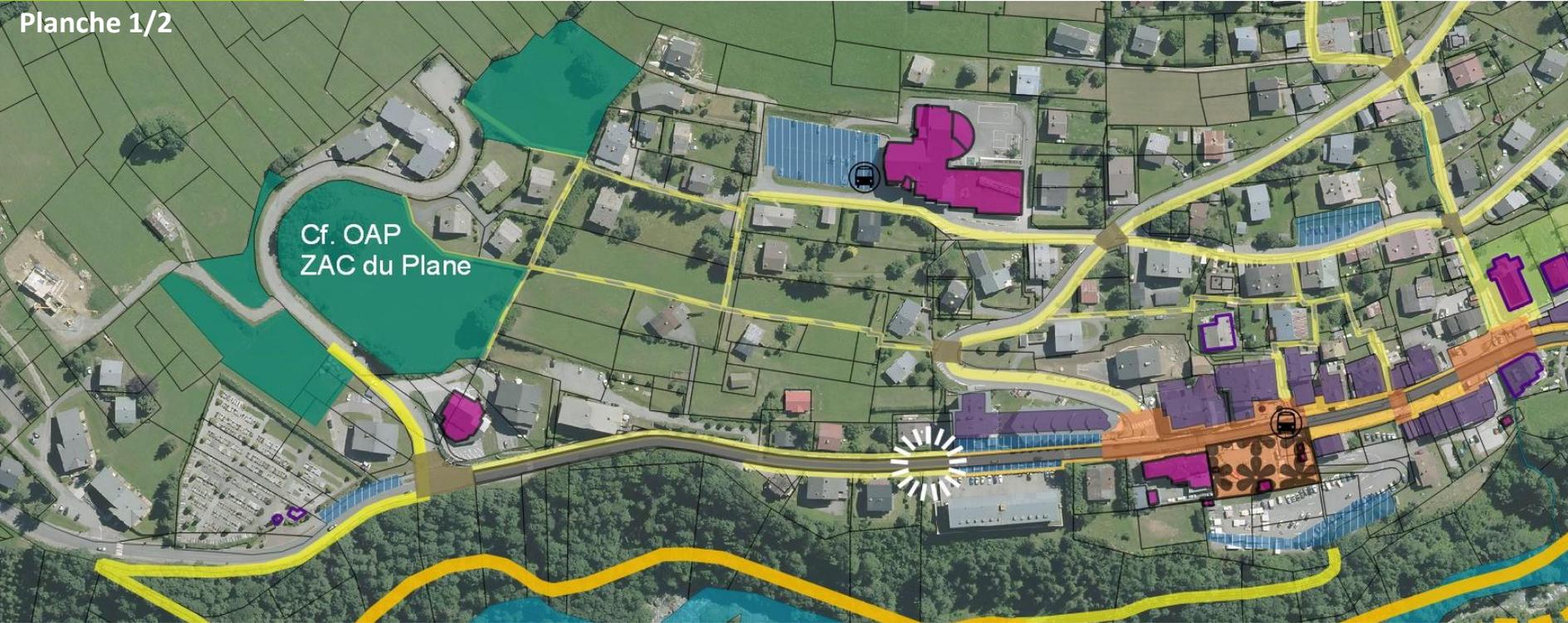
-  Cheminement doux à matérialiser et qualifier
-  Cheminement doux à créer
-  Traversée piétonne à sécuriser et qualifier
-  "Via Montjoie"
-  Variante de la "Via Montjoie"





Principes d'aménagement

Planche 1/2



Repérage

- Equipement public
- Commerce
- Hôtel
- Patrimoine bâti
- Jardin Samivel
- Arrets de bus

Traversée du village

- Entrée à marquer et qualifier
- Rue (6m de large)
- Place du village à aménager
- Placette, carrefour, traversée à composer en affirmant la place du piéton (intégrer, le cas échéant, les arrêts de bus)
- Trottoir continu, confortable, qualitatif, intégrant, le cas échéant, les terrasses et stationnements minute

Terrasses à intégrer aux espaces piétonniers

- Chemin à matérialiser et qualifier
- Chemin à rechercher
- Aménagement de l'accès visuel et physique aux Loyers

Stationnements

- Stationnement à qualifier
- Projet en lien avec les travaux du Nant Armancette
- "Poche" de stationnement

Lien autres secteurs d'OAP

- Plane
- Patinoire
- Déplacements doux hors centre-village
 - Cheminement doux à matérialiser et qualifier
 - Cheminement doux à créer
 - Traversée piétonne à sécuriser et qualifier
 - "Via Montjoie"
 - Variante de la "Via Montjoie"



Principes d'aménagement

Planche 2/2



Repérage

- Equipement public
- Commerce
- Hôtel
- Patrimoine bâti
- Jardin Samivel
- Arrêts de bus

Traversée du village

- Entrée à marquer et qualifier
- Rue (6m de large)
- Place du village à aménager
- Placette, carrefour, traversée à composer en affirmant la place du piéton (intégrer, le cas échéant, les arrêts de bus)
- Trottoir continu, confortable, qualitatif, intégrant, le cas échéant, les terrasses et stationnements minute

Terrasses à intégrer aux espaces piétonniers

- Chemin à matérialiser et qualifier
- Chemin à rechercher
- Amélioration de l'accès visuel et physique aux Loyers

Stationnements

- Stationnement à qualifier
- Projet en lien avec les travaux du Nant Armanette
- "Poche" de stationnement

Lien autres secteurs d'OAP

- Plane
- Patinoire
- Déplacements doux hors centre-village**
- Cheminement doux à matérialiser et qualifier
- Cheminement doux à créer
- Traversée piétonne à sécuriser et qualifier
- "Via Montjoie"
- Variante de la "Via Montjoie"

Estimation des aménagements

	Coût
Requalification de la traversée (hors création cheminements et qualification chemin d'accès à la réserve, comptabilisés dans l'OAP Cheminements doux): <ul style="list-style-type: none"> - Voirie 6m, - Revêtement qualitatif associant la pierre naturelle avec le béton, et dans une moindre mesure avec enrobé grenaillé : <ul style="list-style-type: none"> - Espaces piétonniers (trottoirs, terrasses), - Placettes traversantes, - Stationnement (de l'entrée à la sortie du centre village) 	2 150 000
Place du village : Revêtement qualitatif type pierre naturelle (dominant)	350 000
Etude, divers et imprévus (20%)	
Total	3 000 000 €HT